

Compte-rendu du comité de pilotage sur les nouveaux rythmes scolaires du 22 novembre 2016

Présents :

Pour la commune :

Françoise FONTANA, maire d'Herbeys
Pascale VIROT, adjointe petite enfance, affaires scolaires, jeunesse
Corine ESPIC, secrétaire général

Pour les représentants de parents d'élèves

Un parent délégué

Pour le corps enseignant :

Jean-Christophe RIBOT, directeur et enseignant
Dominique DEMIOT, enseignante
Julie SELLIER, enseignante
Karine FAHY, enseignante

Excusés :

Alexandre BOUDVILLE, parent délégué
Claude ZAMBON, Directeur de l'association Maison pour Tous

1/ PEDT 2014-2017 :

Rappel du contenu des éléments constitutifs du Projet Educatif De Territoire actuel :

- Horaires :
- Objectifs éducatifs.
- Ressources mobilisées.
- Ateliers.

(voir Powerpoint ci-joint).

2/Bilan et débat sur le PEDT 2017-2020 :

Les horaires retenus à Herbeys depuis la rentrée 2014 privilégiaient une matinée longue, propice aux apprentissages et conforme au cycle d'éveil des enfants. Après une phase d'adaptation, cette mesure est globalement positive pour les enseignants en particulier au niveau élémentaire.

Néanmoins certains regrettent qu'il n'y ait plus de coupure dans la semaine (favorable à la récupération de l'enfant), puisque le mercredi matin est travaillé. Les parents partagent ce ressenti.

Certains regrettent également que l'instituteur soit parfois « assimilé » à un animateur ; la distinction des temps scolaires et périscolaires n'étant pas toujours très claire dans l'esprit des familles et des enfants.

Les effectifs d'enfants inscrits en NAP sont en légère baisse depuis 3 ans pour les maternelles et quasiment stables pour les élémentaires.

En revanche, la fréquentation des enfants au périscolaire est globalement très importante ; ainsi certains jours seuls un ou deux enfants par classe rentrent directement chez eux à la fin de l'école.

Les nouveaux horaires génèrent également une fatigue en fin de période, y compris pour les enfants de cycle 3. Ceci est sans doute lié aussi à des journées en collectivité très longues, synonymes de bruit, de chaleur et de stress pour les enfants.

Les enseignants proposent que le nombre d'heures de présence en collectivité soit limité, par exemple en ne pouvant cumuler la garderie du matin avec celle du soir (G2 de 17h15 à 18h15). Cette question a déjà été évoquée en réunion périscolaire avec le personnel municipal, parce qu'on constatait que beaucoup de familles s'inscrivaient en garderie du matin pour parfois juste 10 minutes de garde effective, gonflant anormalement les effectifs et posant la question d'un encadrement suffisant. Il est demandé que les statistiques de garderie du matin soient affinées.

Compte tenu des horaires, le temps scolaire reste compliqué à gérer l'après-midi pour les maternelles et la question de la sieste. L'expérience d'autres écoles, où les NAP sont calées en début d'après-midi, permet de proposer une sieste sur le temps périscolaire jusqu'à 14h30-14h45.

Peut-on même envisager qu'il n'y ait plus de NAP du tout en maternelles ? L'école d'Herbeys ne formant qu'une entité administrative (élémentaire et maternelle) cela ne semble pas être possible.

Compte tenu des effectifs, les enfants de maternelles ne commençaient pas la sieste en ce début d'année avant 13h30. Pascale VIROT rappelle que depuis le renfort d'un troisième adulte a été mis en œuvre et devrait permettre de coucher les enfants plus tôt. Dominique DEMIOT propose que les ATSEM soient libérées à 11h30 pour déjeuner seules avant le temps cantine à 12h00.

Concernant le contenu des ateliers, il a beaucoup évolué en trois ans. Initialement des ateliers anglais et sur la question de la citoyenneté, la relation à autrui, les droits de l'enfant ont été proposés. Jugés trop scolaires, ils ont été remplacés par des ateliers plus ludiques comme le bricolage, la magie.

Les séances autour de la couture et des échecs sont pour les enseignants particulièrement réussies parce qu'ils correspondent à des activités vraiment nouvelles pour les enfants.

Des ateliers favorisant la créativité et l'imagination sont recommandés par les enseignants à l'avenir.

Jean-Christophe RIBOT informe l'assemblée que l'Inspecteur d'Education Nationale demande qu'un bilan de la réforme soit entrepris et soumis à l'avis du conseil d'école d'ici au 17 décembre prochain.

Pascale VIROT insiste pour que les parents soient bien mis au courant des présents débats et remarque que leur faible représentation ce soir porte à croire que le PDT actuel est satisfaisant.

Prochaine réunion du comité de pilotage : selon la réponse de l'IEN, question peut-être à nouveau évoquée en conseil d'école exceptionnel.

Fin de la réunion : 20h

Diffusion du présent compte-rendu : membres du Comité de pilotage, ISSILA, bulletin municipal et site de la commune